

PERTURBATIONS DE CIRCULATION

Des perturbations sont à prévoir du 28 au 30 avril 2025, sur la RD 106. La circulation sera barrée et déviée dans les deux sens (voir plan au verso).

Un itinéraire de déviation sera mis en place par les RD 953, RD 134 et RD 58.

Le stationnement sera interdit au droit du chantier pendant la durée des travaux.

La circulation riveraine sera gérée de manière spécifique par l'entreprise Colas, chargée des travaux, en fonction des possibilités et de l'avancement du chantier.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Pour en savoir plus sur les conditions de circulation, vous pouvez contacter :

Conseil Départemental de l'Allier

**Unité territoriale technique de
Cérilly/Bourbon-l'Archambault**

au 04 70 67 62 62

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h



allier.fr



Le Département de l'Allier investit pour vos routes

TRAVAUX SUR LA RD 106

**Communes de
Bourbon-l'Archambault et de
Meillers**

Le Conseil départemental de l'Allier vous informe des travaux d'amélioration de la structure de chaussée sur la section hors agglomération de la RD 106 sur les communes de Bourbon-l'Archambault et de Meillers.

**Travaux programmés
du 28 au 30 avril 2025***

*Dates prévisionnelles pouvant évoluer en fonction des conditions climatiques.

allier.fr



